

Malzeville, le 19 décembre 2018.

Invitation aux Assemblées générales Ordinaires et Extraordinaire de l'Aéroclub de l'Est

Chers membres de l'Aéro-Club de l'Est,

Nos assemblées générales du 18 décembre n'ont pas atteint le quorum nécessaire pour être tenues. En conséquence, elles sont reportées (et ne nécessiteront pas — cette fois-ci — de quorum).

L'assemblée générale *ordinaire* de l'Aéro-Club de l'Est se tiendra le mardi 8 janvier 2019 à partir de 18h dans notre bâtiment principal (aérodrome de Nancy-Malzeville, chemin stratégique, Saint-Max). L'ordre du jour est :

- rapport moral du Président
- rapport des sections
- rapport du Trésorier
- votes afférents aux différents rapports
- questions diverses

L'assemblée générale *extraordinaire* de l'Aéro-Club de l'Est se tiendra le mardi 8 janvier 2019 à partir de 19h dans notre bâtiment principal (aérodrome de Nancy-Malzeville, chemin stratégique, Saint-Max). L'ordre du jour est :

- examen et vote du projet de scission.

Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous remercions de bien vouloir **donner un pouvoir** (modèle ci-dessous).

En attendant de vous retrouver le 8 janvier, recevez tous nos meilleurs vœux de bonheur serein et de bons vols pour l'année 2019



Jean-Claude Hanesse, président
Frédéric Darboux, secrétaire général.